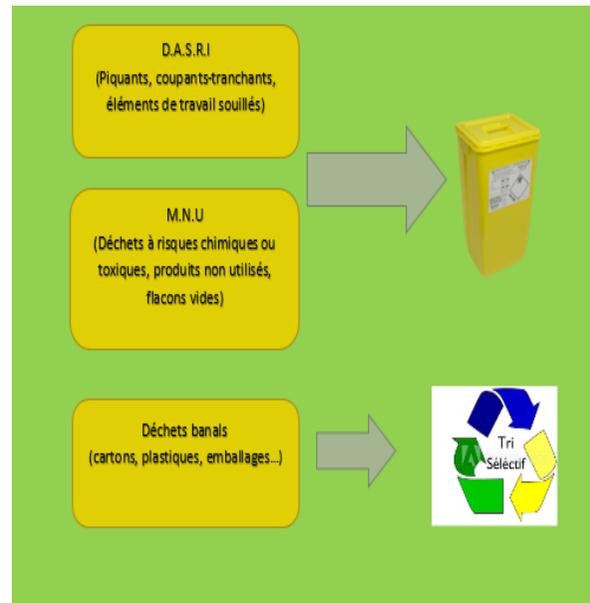


PLANNING DE COLLECTE GDS 63

LIEUX	Mars 2023		Octobre 2023	
	DATE DE PASSAGE	RDV	DATE DE PASSAGE	RDV
parking CUMA (côté déchetterie) chemin du cimetière - lieu dit Champ Puissant - ARLANC	mercredi 8 mars	8h30 - 9h	lundi 16 octobre	8h30
parking cabinet vétérinaire - 3 rue de la masse - AMBERT		9h30 - 10h		9h30
parking place du marché - le bourg - CUNLHAT		10h30 - 11h		10h30
parking vers la bascule avenue de Lachamp Zi Les Champs - COURPIERE		11h45 - 12h15		11h45
parking cabinet vétérinaire - 9 place de la république - PUY GUILLAUME		14h - 14h30		14h
parking salle polyvalente - chemin des ronzières - SAINT GERMAIN LEMBRON	vendredi 10 mars	8h45 - 9h15	mardi 17 octobre	8h45
parking salle Animats - boulevard de Barrière - ISSOIRE		9h45 - 10h45		9h45
parking du Moulin de l'Etang - BILLON		11h30 - 12h		11h30
parking cabinet vétérinaire - avenue du D ^r CORNY - LEZOUX		14h - 14h30		14h
parking face au cabinet vétérinaire - rue blaise pascal - SAINT GERVAIS D AUVERGNE	lundi 20 mars	8h45 - 9h15	mercredi 18 octobre	8h45
parking à 30m en contrebas du cabinet vétérinaire - route de Bliot - MANZAT		9h45 - 10h		9h45
parking stade municipal - rue Alexandre Varennes - COMBRONDE		10h30 - 11h		10h30
parking cabinet vétérinaire - le bourg - SAINT PARDOUX		11h20 - 11h50		11h20
parking cabinet vétérinaire - 2 route de Theix - SAINT ELOY LES MINES		14h - 14h45		14h
parking Place de La Poste (située derrière la Poste) - PONTGIBAUD	mardi 21 mars	8h30 - 9h	vendredi 20 octobre	8h30
parking place des Baladins - PONTAUMUR		9h30 - 10h15		9h30
parking goudronné à côté de la déchetterie - GIAT		10h45 - 11h15		10h45
parking cabinet vétérinaire - ZA de la croix de la combe - BESSE ET SAINT ANASTAISE	jeudi 23 mars	10h - 11h	lundi 23 octobre	10h
GESTION DECHET PRO - 141 route de Pompinat 63110 CHATEAUGAY		11h - 11h45		11h45
parking cabinet vétérinaire - ZA le Corneloux - SAINT SAUVES D AUVERGNE	vendredi 24 mars	9h - 10h15	mardi 24 octobre	9h
parking salle polyvalente (à proximité de la nouvelle maison de retraite) - ROCHEFORT MONTAGNE		10h45 - 12h		10h45

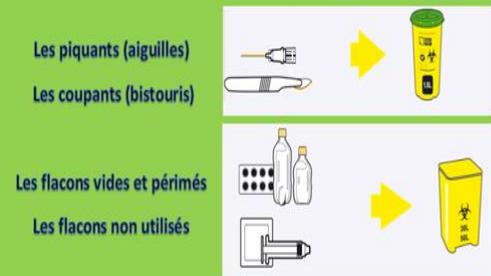
Comment trier mes DAS (Déchets d'Activités de Soins) et MNU (Médicaments Non Utilisés).

Dans les élevages, les soins donnés aux animaux génèrent des déchets multiples : pansements, aiguilles, seringues, gants de fouilles, flacons vides, périmés, ou entamés sans usage prévu, emballages, cartons...ces déchets d'activités de soins sont classés en trois catégories principales :



Collecte des DASRI Mars et octobre 2023

Collecte départementale des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (D.A.S.R.I)
En élevage GDS 63



Pour votre première collecte :



Inscrivez-vous au GDS du Puy de Dôme avec le bulletin (ci-joint)

Vous êtes nouvellement installé et adhérent au GDS, votre premier kit est remboursé par le GDS 63.

Vous êtes adhérent GDS 63 et ne participez pas à la collecte des déchets vétérinaires :

Réglez votre kit de 38 € par chèque à l'ordre de Gestion Déchet Pro et récupérez votre kit de 50 litres +boite à aiguilles au camion le jour du passage (voir tableau planning) et pour finir rappez votre kit à la collecte suivante, (poids maxi 15 kg).



Vous êtes non adhérent au GDS 63 :

Envoyer un chèque de 38 € à l'ordre de Gestion Déchets Pro et un chèque de 42 € à l'ordre du GDS 63 (frais de gestion).

PS: En cas de besoin, des kits seront disponibles au GDS du Puy de Dôme.

Les dates de Mars et d'Octobre 2023 sont affichés.

Ramenez vos kits et récupérez en un nouveau après règlement auprès de Gestion Déchet Pro.

Rappel de la réglementation

Tout producteur de DASRI est responsable de l'élimination des déchets qu'il produit (article L541-1 à L541-50 du code de l'environnement). Il est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion.

Tout au long de la filière de l'élimination, les DASRI sont soumis à des règles de traçabilité qui permettent d'attester de leur élimination ou de la leur valorisation finale. Il est obligatoire de faire collecter vos déchets vétérinaires au moins 2 fois par an (tous les 6 mois).



Un accompagnement proposé par votre GDS :

Gestion Déchet Pro est une structure agréée qui œuvre depuis plus de 10 ans sur 21 sites de collectes repartis sur notre territoire. Votre GDS vous enverra individuellement le planning de la collecte des déchets et vous pourrez choisir le lieu qui vous convient le mieux.

Il est impératif de nous contacter avant de vous déplacer.

Contact :

**GDS du Puy de Dome
136 avenue de Cournon
63 171 AUBIERE Cedex
Tel : 04.44.44.76.30
04.44.44.76.44**